

après avoir reçu des doses massives de saccharine, rien ne prouve encore que les humains en souffriraient dans la même mesure car, si je comprends bien, on n'a encore fait aucune expérience ou étude sur l'absorption, par des humains, de fortes doses de cette drogue, si j'ose dire, de saccharine, puisque c'est la substance à laquelle le député s'intéresse ici.

Il est vrai que la saccharine a été ou sera enlevée des boissons gazeuses et des aliments et, en fait, qu'il n'est plus possible de s'en procurer sans ordonnance. Cela posera certes des difficultés à certaines personnes, surtout celles qui habitent les régions rurales, où il n'y a pas de pharmacie à proximité.

Le député sait que le ministère se préoccupe des répercussions que cette substance peut avoir sur les humains. Il a avancé que d'autres pays n'ont pas jugé nécessaire d'interdire la saccharine. Mais le ministère l'a de toute évidence fait dans l'intérêt des Canadiens. La direction de la protection de la santé continue d'examiner cette question. Il nous faut bien sûr être prudents lorsque nous prenons des décisions touchant la santé des Canadiens. Le ministère de la Santé nationale et du Bien-être social approfondira la question et tiendra compte des instances présentées par le député.

LA DÉFENSE NATIONALE—LA POLITIQUE DU GOUVERNEMENT À PROPOS DE L'ADOPTION DE LA BOMBE À NEUTRONS

M. Allan B. McKinnon (Victoria): Monsieur l'Orateur, le 5 avril, j'ai posé une question au ministre de la Défense nationale (M. Danson) sur la politique du gouvernement à propos de l'adoption de la bombe à neutrons par l'OTAN. Je lui ai posé la question supplémentaire suivante:

Mercredi dernier, le ministre disait à la télévision qu'il faudrait donner aux Russes la bombe à neutrons. Il est plutôt généreux avec ce qui ne nous appartient pas. Le ministre voudrait-il nous expliquer pourquoi il est si pressé de donner la bombe à neutrons aux Russes, quand nous n'arrivons pas nous-mêmes à décider si l'OTAN doit la déployer?

Le ministre m'a donné la réponse suivante:

Monsieur l'Orateur, si le député voulait bien se donner la peine de se renseigner un peu mieux en divers domaines, il saurait que ce n'est pas ce que j'ai dit.

● (2237)

Je suis très fier de la compétence de mes recherchistes et je n'aime pas les propos qu'a tenus le ministre le 21 mars au moment où on enregistrait le Watson Report pour la télévision de Radio-Canada. J'ai examiné ces propos attentivement avant la diffusion du Watson Report et je les ai relus avec soin après avoir regardé l'émission, car je pouvais difficilement en croire mes propres yeux. Le ministre de la Défense nationale a dit ceci:

Je pense même—cela peut sembler un peu fort, mais j'aime bien partir d'une position extrême pour ensuite revenir au plus raisonnable—en ce qui concerne la bombe à rayonnement réduit ou la radiation intense de la bombe à neutrons, pour utiliser le mot interdit. Mais peut-être devrions-nous la donner aux Russes.

M. WATSON: Donner la bombe à neutrons aux Russes?

M. DANSON: Oui, les deux camps l'auront.

Ce sont là les propres mots du ministre, monsieur l'Orateur, et le passage à retenir est celui où M. Watson demande: «Donner la bombe à neutrons aux Russes?», et où le ministre répond: «Oui, les deux camps l'auront.» C'est le ministre qui devrait faire quelques recherches avant de soutenir à la Chambre des communes que ce n'est pas ce qu'il a dit.

L'ajournement

Le fait est que la bombe à neutrons inquiète les Canadiens comme tous les membres de l'alliance de l'OTAN. Non seulement devons-nous en tant que membre de cette alliance partager la responsabilité de toutes les décisions, mais nous avons 5,000 de nos soldats cantonnés en Europe centrale, dans des positions qui pourraient être affectées directement si on décidait de déployer et donc d'utiliser un jour la bombe à neutrons.

Non seulement la bombe à neutrons aurait tendance à abaisser le seuil d'intervention nucléaire mais elle menacerait également de rendre la guerre nucléaire plus probable ce qui pousserait presque certainement l'Union soviétique à mettre au point et à déployer sa propre version de cet arme. J'estime que cela prendrait seulement deux ans aux Russes pour y arriver. Nous nous retrouverions alors dans une situation présentant de plus graves dangers que ce n'est le cas actuellement car l'équilibre de la terreur redeviendrait alors relativement instable dans le domaine des armes nucléaires.

Quoique l'usage des armes nucléaires demeure une étape mesurable et bien distincte dans l'escalade, je crois que leur effet dissuasif continue d'exister. Si nous introduisons la bombe à neutrons nous aurons alors modifié cette situation. Le ministre de la Défense nationale doit manquer de finesse ou de bon sens pour ne pas pouvoir dire aux Canadiens quel est le point de vue du gouvernement sur cette question. Il n'y a que le Canada dans ce cas. D'autres pays débattent actuellement cette question. Il y a eu un débat public assez long en Allemagne, en Belgique, en Norvège et aux États-Unis à ce sujet. En Belgique, le ministre de la Défense nationale a en fait remis sa démission, ne pouvant accepter la décision de son gouvernement de doter ses forces armées de cet engin.

Le ministre s'est efforcé dans le passé d'adoucir le débat sur la bombe à neutrons en recourant à des euphémismes utilisés en relations publiques comme «arme à champ d'action réduit» ou «cône de charge à rayonnement intensifié». Comme tout le monde le sait, c'est une arme qui tue les gens plus loin que son explosion ne détruit les meubles ou les objets. Par exemple, une bombe à neutrons d'un kilotonne qui exploserait dans l'air émettrait un rayonnement qui tuerait les êtres humains jusqu'à trois-quarts de mille de distance, tandis que l'explosion et les dommages causés par la chaleur ne s'étendraient que sur environ 200 verges. Les cônes de charge classiques tuent par l'explosion et irradient de la chaleur en plus de faire retomber des déchets indésirables. Les cônes de charge à neutrons tuent en produisant une brusque émission de neutron à haute vitesse.

De très fortes doses de neutrons réduisent les humains à l'impuissance en quelques minutes, mais ils ne meurent pas nécessairement avant 24 ou 48 heures. Ces personnes souffriront de convulsions, de tremblement, d'absence de coordination musculaire, de beaucoup de difficulté à respirer et de torpeur intermittente. Il n'y a aucun traitement médical. Celles qui reçoivent des doses moins fortes, mais néanmoins mortelles, seront également réduites à l'impuissance dans quelques minutes mais récupéreront partiellement en moins d'une demi-heure ou de trois-quarts d'heure. Elles souffriront de nausée, de fièvre, de perte d'appétit et d'une extrême fatigue. La mort peut se produire dans les quatre ou six jours suivants à la suite d'une infection généralisée et d'un arrêt du système circulatoire. Là encore, il n'y a aucun traitement médical efficace.